

Suite à notre demande, une délégation du SNUEP a été reçue par le Recteur le 29 janvier 2014.

Les points abordés étaient nombreux et l'audience a duré 2 h20 !

En général une audience dure une heure, mais nous n'avons pas lâché la réunion tant que tous les sujets n'avaient pas été traités :

1. Avenir de l'enseignement professionnel et de ses personnels, politique académique et promotion de l'enseignement professionnel initial public sous statut scolaire,

Le recteur a assuré de son intérêt et de son soutien aux lycées Professionnels, qu'il n'était pas question de favoriser l'apprentissage aux dépens des lycées pros...

Le Snuep est fortement surpris de cela, car au quotidien, l'apprentissage est valorisé, et les lycées professionnels sont passés sous silence. L'ignorance est méprisante pour les collègues qui font un travail conséquent, de qualité, malgré la conjoncture !

Le Snuep a proposé au Recteur de faire de la publicité sur la formation professionnelle en Lycée Professionnel, chose qui n'a pas été faite depuis la fin du 20^{ème} siècle !

2. Conditions de travail des enseignants (CCF, PFMP, souffrance au travail et dysfonctionnements dans plusieurs établissements, conséquences de la loi de 2005 sur les conditions de travail...) :

Le Snuep a réaffirmé le fait que les PFMP ne garantissent pas un moyen valable et national, pour délivrer les diplômes, en plus du fait que l'organisation de ces CCF était une surcharge conséquente de travail pour les enseignants. Le quotidien de ces derniers est assez stressant, et on assiste à un épuisement professionnel (burn-out) chez certains d'entre eux, signe révélateur de la difficulté de notre métier : non communication de la hiérarchie, non prise en compte de l'avis des enseignants pour la gestion des élèves, injonctions paradoxales, mise en place de nouveaux référentiels sans accompagnement, et dans l'urgence, préparation de sujets, paperasse administrative de plus en plus présente, réunions à n'en plus finir, parfois pour planifier la prochaine réunion !!...

Le Recteur assure de son soutien envers tous les personnels quant aux problèmes de violence et d'harcèlement dont ils sont victimes dans leur quotidien. Le Ministère a communiqué dans ce sens envers les académies. Le Snuep a proposé au Recteur d'envoyer une circulaire aux chefs d'établissements pour leur rappeler cela, car il y a des incohérences entre le discours et les faits observés ! Dans nombre d'établissements, par incompétence ou par "prise" d'autorité, de nombreux problèmes de fonctionnement sont observés, essentiellement entre l'administration et les enseignants, mais aussi avec d'autres personnels. Les arrêts maladie, le taux de rotation des personnels administratifs ou la non participation des personnels aux CA sont révélateurs des dysfonctionnements ; le rectorat en a connaissance.

Concernant Saint-Exupéry, après un reproche sur la forme du courrier envoyé à Luc Johann, ce dernier a précisé qu'il était conscient des problèmes de fonctionnement dans ce

lycée. Une médiation avait été envisagée, mais suite à des arrêts maladie, le procédé a été suspendu. Les personnels du Rectorat sont, eu aussi, victimes de burn-out, et de nombreux services sont en sous-effectif. Le Snuep a défendu le fait que cette médiation serait positive et attendue par les enseignants. Affaire à suivre, à ce jour, pas de médiation d'annoncée de la part de la direction.

3. Gestion des moyens et carte scolaire (HSA insupportables quand des postes sont possibles voire nécessaires, situation des langues vivantes notamment espagnol et allemand en LP pour permettre les poursuites d'études post bac, orientation des élèves) :

Le Snuep a demandé, une année de plus, le calibrage pour 2014, cela correspond aux nombres de postes, par discipline, qui sont demandées par l'académie au MEN, afin de quantifier les postes au mouvement inter. Mme DUFOND, secrétaire générale, est restée suffisamment vague sur le sujet, arguant que les remontées des établissements n'étaient pas encore effectives...La transparence sur ce sujet ne sera pas encore pour cette année !

Concernant les postes, Le Snuep a revendiqué le fait d'ouvertures de postes aux concours, nécessaires dans certaines disciplines, et comme mode d'accès prioritaire pour enseigner. Enseignant est un métier à part entière !

4. Gestion des contractuels (reclassement unique, absence de tenue des CCP...) : Le Snuep a réaffirmé que le reclassement des contractuels, lorsqu'ils étaient reçus aux concours, ne valorisaient pas les états de service des candidats reçus, qui se sont investis parfois pendant plus de dix ans. Un reclassement, prenant en compte les années de service dans l'EN, doit être pris en compte !

Le Snuep a défendu l'idée que l'affectation des contractuels devait être transparente, et consultative. Le Rectorat n'est pas au fait de tous les dossiers, et un travail coopératif avec les syndicats permet d'affiner et d'ajuster au mieux certaines situations.

5. Questions diverses (internats relais, ...) : Le Recteur a souligné l'importance des internats, dans une académie où la couverture géographique "oblige" un certain nombre d'élèves à s'inscrire dans ces internats. De fait, et pour être attrayant, des projets sont en cours, envisagés pour d'autres, et en partenariat avec la Région. Encore une fois, les moyens ne sont pas extensibles, et la mise, ou remise à niveau de certains internats se fera sur la durée...

Si le Recteur a partagé certaines de nos inquiétudes, il a souvent répondu à nos demandes par une impossibilité faute de moyens.

Nous avons demandé des moyens supplémentaires. Il a avancé l'argument d'académies bien plus déficitaires et la nécessaire solidarité nationale, ou son incapacité à solutionner des problèmes d'ordre national ! Nous l'avons pressé de faire remonter les revendications des collègues auprès du ministre, et avons insisté sur le besoin de moyens supplémentaires pour pouvoir travailler dans des conditions décentes et conformes aux textes.

Pour finir l'entretien, le Recteur nous a dit qu'il n'avait jamais été séquestré, le temps lui a-t-il paru long ou est-ce une invitation ... ?

Pour info, c'est un bébé d'environ 2m et 130 kg, ceinture noire de judo... !